

Sauvons la santé!

Le Collectif pour la défense de l'Hôpital Public et du droit aux soins organise une rencontre débat à 18h à Franklin au Havre vendredi 14 Novembre:

La sécurité sociale hier et aujourd'hui: l'oeuvre d'Ambroise Croizat, créateur de la sécurité sociale et des lois sociales de 1945.

avec:

Bernard Lamirand

de l'institut d'histoire de la CGT, président de l'association Ambroise Croizat

Eliane Croizat, sa fille

Ambroise Croizat est un homme politique français né le [28 janvier 1901](#) à [Notre-Dame-de-Briançon \(Savoie\)](#) il est mort le 11 février [1951](#) à [Suresnes](#). Il fut également secrétaire Général de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie.

Son père, Antoine Croizat était ouvrier et sa mère employée dans un tissage de velours. Ambroise Croizat est député [communiste](#) de la [Seine](#) de [1936](#) à [1940](#). Après avoir purgé une peine de prison pour son appartenance au PC, interdit sous le [gouvernement de Vichy](#), il est transféré en [Algérie](#). Libéré, il devient membre de l'Assemblée consultative d'Alger dans laquelle il représente la [CGT](#). À la [Libération](#), il est élu membre des deux Assemblées constituantes puis de l'Assemblée Nationale de [1946](#) à [1951](#).

Croizat est ministre du Travail du général de Gaulle du 21 novembre 1945 au 26 janvier 1946 puis ministre du Travail et de la Sécurité sociale du 26 janvier au 16 décembre 1946 (gouvernements [Gouin](#) et [Bidault](#)) et du 22 janvier au 4 mai 1947 (fin de la participation communiste au gouvernement).

Surnommé le « ministre des travailleurs », son nom reste attaché aux grandes lois relatives à la [Sécurité sociale](#) (Mise en place de celle-ci, organisation administrative des caisses et des élections aux conseils d'administration des caisses et régimes des fonctionnaires), son influence s'exerce aussi sur les projets concernant les comités d'entreprise, le statut des délégués du personnel, les conventions collectives, la prévention et la réparation des accidents du travail, le régime des prestations familiales. En vingt-huit mois, il accomplit ainsi une œuvre considérable.

Il a siégé au Comité central du Parti communiste français.

Ambroise CROIZAT, l'homme social

À l'heure des dangers de remise en cause de la Sécurité sociale, n'oublions pas la grande œuvre du " ministre des travailleurs ".

Par Michel Étiévent, écrivain (*)

Ouvrez le Larousse 2004. Vous y trouverez sans difficulté Johnny Halliday ou Rika Zaraï. En cette année de tous les dangers pour la Sécurité sociale, on s'attendait forcément à trouver Ambroise Croizat, son bâtisseur. Rien ! À la place, un vague Croizy, inconnu qui, dit-on, s'illustra dans les boucheries guerrières de Louis XIV. Comme quoi le dictionnaire n'est pas innocent. À l'attention de

tous les dictionnaires ou livres scolaires à venir, une petite biographie de l'homme qui nous a laissé ce qui fut sans doute l'une des plus belles conquêtes de la dignité. Ambroise naît un 28 janvier 1901 à Notre-Dame-de-Briançon en Savoie. Comme peut naître alors un fils d'usine. Son père, Antoine, est manouvreur. Douze heures par jour devant l'éclat des fours. On vit encore à cette époque la misère qui court les pages de *Germinal*. Accidents de travail quotidiens, pas de Sécu, pas de mutuelles, encore moins de retraites. Le degré zéro de la protection sociale. L'espoir, c'est le père qui l'incarne. En 1906, il lance la première grande grève de Rhône-Alpes. Une grève pour exister, " vivre, juste vivre décemment ", disait-il. Dix jours de bras croisés qui forcent le patronat à reconnaître la caisse de secours ouvrière. Une grève pour le droit à la santé, tout simplement. Il l'obtient, mais de vieilles revanches l'invitent à s'embaucher ailleurs.

1907. Ugine, nouvelle usine, nouvelle grève pour le père, nouveau lock-out. Il faut partir, errer encore. On file vers Lyon, où Ambroise prend le relais du père parti pour les horreurs de la guerre. En 1914, il est ajusteur. Derrière l'établi, résonnent les mots du père : " Ne plie pas petit. Marche dignement, le siècle s'ouvre pour toi. " Le chemin va s'ouvrir dans une manifestation contre la guerre où Ambroise adhère à la CGT, puis à la SFIO. À dix-sept ans, il est sur tous les terrains de luttes et anime les grandes grèves de la région lyonnaise. Reste à faire le pas. Il entre au PCF au congrès de Tours. " On le voyait partout, raconte un témoin d'époque, devant les usines, au cours des assemblées paysannes. Humble, modeste, proche du peuple d'où il venait. " Antimilitarisme, anticolonialisme, les deux mots tissent le chemin d'Ambroise, qui devient secrétaire de la Fédération CGTU des métaux en 1928. La route à nouveau, militant de base, suscitant les grandes grèves de Marseille, de Bordeaux ou de Lille, entre soupe populaire et prison de passage. Sur le terreau de la crise germe le fascisme. " S'unir, plus que jamais s'unir, pour donner à la France d'autres espoirs. " Ces mots vont cimenter la route de l'union qui mène au Front populaire et dont il devient le député. De l'Assemblée nationale aux arrières-cours d'usines anonymes, il va laisser avec d'autres les plus belles conquêtes qui fondent l'identité sociale de la France : congés payés, quarante heures, et surtout loi sur les conventions collectives, dont il est l'auteur.

1939. Le soleil de mai 1936 décline. Hitler pose ses pattes sur les frontières. Il est arrêté le 7 octobre avec trente-cinq autres députés communistes, connaît quatorze prisons avant d'être déporté au bagne de Maison-Carrée, près d'Alger. Trois ans de coups, de cris, avant d'être libéré et de rejoindre, au titre de la CGT clandestine, la commission consultative autour du général de Gaulle. Là mûrissent les rêves du Conseil national de la résistance, en particulier la Sécurité sociale, dont Ambroise trace les contours dès mars 1943. " En finir avec la souffrance et l'angoisse des lendemains ", clamait-il à la tribune en juillet 1944. Reste à bâtir l'idée. Le chantier est énorme. Il commence quand Ambroise est nommé au ministère du Travail en novembre 1945. 138 caisses de Sécurité sociale bâties en deux ans, par des anonymes après leur temps de travail ou sur les congés.

Mais là ne s'arrête pas l'héritage de celui que tous appellent déjà le " ministre des travailleurs ". De 1945 à 1947, il laisse à l'agenda du siècle ses plus beaux acquis : la généralisation des retraites, un système de prestations familiales unique au monde, la médecine du travail, la prévention dans l'entreprise, les comités d'entreprise, le statut des mineurs, celui des électriciens et gaziers (cosigné avec Marcel Paul), sans oublier les lois sur la formation professionnelle, la caisse d'intempérie du bâtiment, les classifications de salaires.

En 1950, alors que la maladie le ronge, ses derniers mots à la tribune sont encore pour la Sécurité sociale : " Jamais, disait-il, nous ne tolérerons qu'un seul des avantages de la Sécurité sociale ne soit rogné. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès. " Un cri lancé vers nous, comme un appel à faire de la Sécurité sociale, au-delà des démantèlements annoncés, ce qu'il a toujours voulu qu'elle soit : un vrai lieu de solidarité, un rempart contre la souffrance, le rejet et l'exclusion.

(*) Auteur de la seule biographie sur Ambroise Croizat. Livre disponible chez Michel Étiévent, 73260 Petit-Cour. (22 euros + 3 euros de port).

